



COMMUNIQUÉ

Paris le 4 juillet 2022

Les organisations solidaires de l'ESR interpellent la ministre Sylvie Retailleau

SUD éducation, SUD Recherche EPST et Solidaires étudiant-e-s ont été reçues mardi 28 juin par la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche Sylvie Retailleau. L'occasion pour nous de faire entendre certaines des préoccupations des agent-es, et des étudiant-es ainsi que de porter les revendications de nos organisations.

Précarité, salaires, bourses... il est urgent d'agir !

C'est en toute logique sur ces questions-là que nous avons engagé la discussion avec la ministre, faisant le constat alarmant de conditions matérielles et de revenus très dégradées et qui empirent, tant pour le personnel que pour les étudiant-es. La précarité dans l'ESR est devenue structurelle et les établissements ne fonctionnent aujourd'hui qu'en employant un tiers de contractuel-le-s et plus de cent cinquante mille vacataires. Nos organisations revendiquent la titularisation de ces collègues. Mais nous avons aussi insisté sur des mesures immédiates pour tendre à l'égalité de traitement, comme l'équivalence TD/TP pour les contractuel-les et vacataires, la contractualisation des vacataires, l'inscription dans le décret de 86 des contrats LRU et L431-2-1 (qui leur permettrait par exemple de toucher la compensation de la protection sociale complémentaire, ou des indemnités de fin de contrat) ou encore la revalorisation de l'ensemble des contrats en fonction des évolutions des rémunérations des titulaires.

Un quart des étudiant-es sont sous le seuil de pauvreté, 40% sont obligé-es de travailler pour vivre. Les files d'attente sont devenues banales devant les distributions alimentaires... La précarité et la pauvreté étudiante sont devenues un fléau et il est temps que le ministère agisse. Pour nos organisations, cela passe par une revalorisation immédiate de 20% des bourses, la généralisation du repas à 1€ pour l'ensemble des étudiant-es en attendant la mise en place d'un salaire étudiant.

Enfin, la (maigre) augmentation du point d'indice ne saurait répondre à la situation des rémunérations dans nos établissements. Pour répondre à la fois aux aspirations de l'ensemble du personnel et à l'indigence des revenus de nos collègues les moins rémunérés, nos propositions salariales tendent à faire un effort plus important pour les plus bas salaires (sans oublier l'intégration des primes dans le salaire) ... en attendant mieux.

Pour une université ouverte, gratuite et émancipatrice

Autre bloc de revendications de nos organisations, nous avons défendu nos orientations pour un véritable service public de l'ESR. Nous avons rappelé notre opposition à la plateforme de tri social et scolaire que constitue Parcoursup aujourd'hui et défendu un plan d'urgence pour des conditions d'accueil, d'études et de travail qui garantissent le droit d'étudier pour toutes et tous. Ce sont 30 000 personnes qu'il manque dès à présent dans l'ESR (équivalent à ce qui est assumé par les heures complémentaires aujourd'hui), il manque 10 universités notamment de proximité, le budget de l'ESR doit atteindre 3% du PIB.

Interrogée sur les propos de Macron lors de son discours devant France Université le 13 janvier, la ministre s'est engagée à ne pas augmenter les frais d'inscriptions pour les diplômes nationaux de Licence et de Master. Pour autant, on le savait, la ministre défend farouchement l'autonomie des universités. Pour nos organisations, cette "autonomie" participe en réalité de la mise en concurrence des établissements, de la compétition dans la recherche de financements de projets de recherche qui épuisent les agent-es, permet des frais d'inscriptions démesurés pour des diplômes d'établissement, accroît les inégalités sociales et territoriales. C'est tout l'inverse d'un service public d'enseignement supérieur et de recherche ouvert et au service de toutes et tous.

Pour une recherche publique respectueuse de son personnel et de l'intérêt général

Nous aurions aimé également aller au fonds des dérives qui affectent de plus en plus les missions de service public de la recherche - dont la capacité à fournir une expertise indépendant - étranglée par ses modes de financement et la faiblesse des recrutements, dont le personnel subit des pressions et une mise en compétition toujours plus forte, dans des conditions de travail toujours plus difficiles. Mais il aurait fallu pour ça une écoute sur un temps bien plus long...

Chiche ?

Nous suivrons avec attention les projets sur lesquels la ministre a dit qu'elle allait travailler, bien sûr sans donner de blanc-seing au ministère : une réforme des bourses pour étendre le périmètre actuel, des bourses de mobilités pour les étudiant-es qui ne peuvent pas faire le Master de leur choix dans la ville où ils et elles ont fait leur Licence, un rééquilibrage entre financement de la recherche par projet et financement pérenne et des contrats d'objectifs des établissements qui deviendraient des contrats d'objectifs et de moyens. Sur ce dernier point, selon la ministre, la tutelle ministérielle fera pression pour que le nombre de diplômes nationaux reste constant dans les établissements.

Enfin, nous avons évoqué avec la ministre la grève des salarié-es de la BnF qui luttent contre la dégradation de leurs conditions de travail et le maintien des consultations d'ouvrages toute la journée, service public indispensable pour les chercheurs-euses et les étudiant-es. Le ministère a son rôle à jouer dans ce dossier puisqu'il dispose de 2 sièges au Conseil d'administration de la BnF et qu'une partie des agent-es sont des fonctionnaires relevant de son champ ministériel. La ministre n'a su répondre à nos demandes de positionnement clair, renvoyant le dossier à sa collègue ministre de la Culture. Pour nos organisations, cette fuite ne saura constituer la fin de nos revendications et nous continuerons de soutenir la lutte de nos collègues de la BnF.